

INVENTAIRE DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES  
MOBILIERES APPARTENANT A

**SARL HOK**

ET SE TROUVANT A

**19, Rue Paul Séramy  
77300 FONTAINEBLEAU**

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE  
DE **SARL HOK**

Dressé par Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, 746 rue du Maréchal Juin ZI Vaux  
le Pénil 77000 MELUN

A la requête de SCP ANGEL HAZANE-DUVAL, Mandataire Judiciaire

Nommé à cette fonction par jugement du Tribunal de Commerce de MELUN  
En date du 28/01/2026

.....  
NOTE PREALABLE  
.....

Dès réception de la mission d'inventaire, un courrier invitant le responsable de la Société ou l'artisan,  
X à entrer en relation avec notre étude a été adressé le 5/02/2026, et nous avons tenté de le joindre  
téléphoniquement

X Le responsable a pris rendez-vous avec nous.

X L'inventaire a été dressé le 13/02/2026

X En sa présence

O Sans sa collaboration

O Faute de réponse, nous nous sommes rendus sur les lieux d'inventaire et au siège social pour le  
rencontrer. A défaut, nous avons laissé une carte de passage. Nous avons relevé nos investigations  
le 13/02/2026 sans succès.

O Le responsable a été invité à signer **une feuille déclarative** l'avisant de nous communiquer toutes  
informations ou dossier utiles en sa possession notamment au sujet des matériels faisant l'objet de  
clause de réserve de propriété, de contrats de location, de leasing ou de prêts et plus généralement  
appartenant à des tiers ; et de la présence de déchets polluants présentant des dangers pour  
l'environnement ou de l'exploitation d'un site relevant de la législation sur les installations classées.

O Voir note(s) complémentaire(s) ou photographie(s) à la fin de l'inventaire exposant certaines  
précisions utiles

ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES  
MOBILIERES DEPENDANT de la LIQUIDATION JUDICIAIRE  
SIMPLIFIÉE  
**SARL HOK**

Je soussigné, Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, certifie sincère et véritable le présent état, comportant 6 pages, et s'élevant à la somme de :

En valeur d'exploitation : **QUATRE CENTS EUROS.**

En date du 13/02/2026



**Valeur d'exploitation** : Il s'agit de la valeur de reprise sur le site des actifs mobiliers pour un candidat repreneur qui remettrait en route immédiatement l'exploitation. Il ne s'agit donc pas de la valeur comptable. Cette estimation doit obligatoirement être utilisée dans le cadre d'une cession de gré à gré par le Juge Commissaire de l'ensemble ou d'une partie des moyens de production.

**NOS DEMARCHES :**

Le tribunal de commerce de MELUN a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la SARL HOK en date du 28 janvier 2026.

Nous avons réceptionné le dossier le 5 février 2026 et joins le dirigeant. Ce dernier a procédé au rapatriement des actifs en date du 13 février 2026.

MATERIEL D'EXPLOITATION	Exploitation
<p data-bbox="113 185 536 215">Plaque vibrante HUSQVARNA LF 75</p> 	200
<p data-bbox="113 853 587 882">Groupe électrogène MECAFER MF 6600</p> 	200
<p data-bbox="113 1559 536 1588"><b>TOTAL MATERIEL D'EXPLOITATION</b></p>	<b>400</b>
<p data-bbox="113 1686 312 1715"><b>TOTAL GENERAL</b></p>	<b>400</b>

---

## RECAPITULATIF

---

<b>RECAPITULATIF INVENTAIRE</b>	<b>Exploitation</b>
<b>TOTAL MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>400</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>400</b>

*Fait et dressé par Nous, Maître Matthias JAKOBOWICZ,  
Commissaire Priseur Judiciaire  
à FONTAINEBLEAU  
Le 13 février 2026.*

Melun, le 16 février 2026



Matthias JAKOBOWICZ